

TORSADES TerritORialisation de Systèmes Agri-alimentaires Durables

Impacts et modalités, du local au régional

L'OFFRE EN PRODUITS LOCAUX SUR LES TERRITOIRES

En dehors des filières longues décrites dans les fiches 5 et 6, une faible part de la production agricole est commercialisée directement du producteur au consommateur (marchés de producteurs, vente à la ferme, AMAP, etc.). En 2009, une définition du « circuit court » (CC) a été proposée par le Ministère de l'Agriculture, qui prend en compte non seulement la vente directe, mais également la commercialisation aux consommateurs via un intermédiaire (commerces spécialisés, grandes et moyennes surfaces, restauration commerciale et collective, Vente en ligne...).

Les fermes « en circuits courts » représenteraient de l'ordre de 20% des exploitations en 2010 en France, d'après le dernier recensement agricole (voir Annexes, Barry, 2012). Ce chiffre recouvre de très fortes disparités régionales (les CC sont bien plus développés en montagne qu'en région de grandes cultures) et divergences économiques (part du chiffre d'affaires réalisé en CC, taille des exploitations).

Il peut s'agir :

- de très **petites structures extrêmement spécialisées** réalisant la totalité de leur chiffre d'affaires en CC (apiculteurs, maraîchers, producteurs d'arômes ou de petits fruits...), soit parce que les producteurs trouvent plus d'intérêt à travailler directement avec les consommateurs (reconnaissance, meilleure valeur ajoutée...), soit parce qu'il n'existe pas localement de filières longues spécialisées dans leur atelier de production / transformation,

- d'un ou plusieurs **ateliers de diversification** en CC adossé(s) à un **atelier de production** principal (ex. : atelier de diversification en maraîchage au sein d'une exploitation céréalière),
- d'une ferme avec un atelier de production spécialisé ayant choisi de développer un **atelier de transformation** à la ferme,
- de **plusieurs ateliers de production** destinés aux CC combinant productions animales et/ou végétales favorisant la complémentarité entre ateliers.

Ces formes de diversification permettent, en maintenant au sein de la ferme toutes les étapes de la production à la commercialisation, de dégager plus de valeur ajoutée et de créer de l'emploi (par l'installation d'une personne supplémentaire sur la ferme ou l'embauche d'un salarié).

Les liens sont donc nombreux, non seulement entre CC et diversification, mais aussi entre CC et agriculture biologique (AB) : si 20% des exploitations françaises ont un atelier en CC, ce pourcentage atteint plus de 50% des exploitations en AB (Mahé & Lerbourg, 2012).

Cette fiche présente, dans les trois territoires Torsades, la diversité des fermes en CC et les liens qu'elles entretiennent avec l'AB et/ou la diversification des ateliers et/ou des productions.

MÉTHODOLOGIE

Comme il n'existe pas de recensement exhaustif et actualisé des exploitations en circuit court commun aux trois territoires étudiés, un inventaire a été initié dans le projet Torsades pour décrire ces exploitations par leurs principaux ateliers de productions (labellisation en AB, mode de commercialisation ou présence d'un atelier de transformation) en combinant plusieurs sources d'information :

- le répertoire Sirene qui recense la majeure partie des producteurs agricoles des trois territoires à partir des codes APE (voir Annexes). Une recherche sur les dénominations commerciales des entreprises permet de faire des hypothèses sur le fait que ces fermes seraient en CC et sur la nature de leurs productions ("Rucher des Yvelines", "Bios œufs de ma cocotte"...);
- l'annuaire de l'Agence Bio (voir Annexes) alimenté à partir des certifications renouvelées chaque année par les opérateurs en AB, décrivant le type de production et la nature des activités ;
- des recherches sur Internet (sites dédiés : Bienvenue à la Ferme, Mangeons local en Île-de-France, Mon producteur.com, etc. ou

pages web propres à ces producteurs) et dans la presse locale (Vosges Matin, Via Vosges...).

Ces sources d'information sont dispersées et présentent des biais. En particulier, elles ne renseignent que les producteurs les plus engagés dans les réseaux et ayant recours au numérique ; l'activité de transformation à la ferme est également difficile à reconstituer.

Pour calculer le pourcentage relatif de ces exploitations par rapport à l'ensemble des exploitations du territoire, nous avons extrait de la base Sirene toutes les exploitations dont le code APE (voir Annexes) correspond également à des productions alimentaires.

Cette même sélection a permis de comparer la part des ateliers de production en CC parmi l'ensemble des fermes orientées vers le même type de production, repérées par leur code APE, moyennant certains regroupements ou approximations. Cependant, le code APE "Culture et élevage associés" n'a pu être rapproché d'aucune catégorie, ce qui est un biais important.

POUR ALLER PLUS LOIN

La comparaison avec le nombre total de fermes orientées vers un type de production donné (d'après leur code APE) permet de relativiser l'importance de ces CC selon le type de production.

Pour les orientations majoritaires, on note par exemple que dans l'ouest vosgien, la part de production bovine (lait et viande) en CC ne représente que 10% des fermes et 23% pour les ovins et caprins (pour les caprins seuls, elle est de 100%). Dans la Brie laitière et l'ouest parisien, l'élevage est moins présent mais la proportion de CC y est pourtant plus élevée.

Les grandes cultures sont peu commercialisées en circuit court (3% dans l'ouest vosgien et la Brie et 7% dans le périurbain de l'ouest parisien).

D'autres ateliers de production sont majoritairement en CC, voire plus nombreux que les exploitations spécialisées dans ce domaine, ce qui traduit le fait qu'il s'agit souvent d'ateliers de diversification : c'est le cas des volailles, des légumes, des fruits et des aromates dans les trois territoires étudiés, mais également des porcins dans l'ouest vosgien. Les ovins et caprins sont majoritairement commercialisés en CC dans la Brie et l'ouest parisien. Ces différents ateliers sont plus nombreux que dans les exploitations spécialisées du domaine concerné, ce qui traduit le fait qu'il s'agit souvent d'ateliers de diversification.

Chaque ferme recensée peut comporter un à plusieurs ateliers de production en CC. La moyenne est de 1,2 atelier par ferme dans le périurbain de l'ouest parisien à 1,5 dans l'ouest vosgien. En effet, dans le périurbain de l'ouest parisien dominant des fermes très spécialisées en maraîchage ou en apiculture tandis que l'ouest vosgien comporte de nombreuses fermes très diversifiées en productions végétales et/ou animales (jusqu'à 6 ateliers différents, que l'on qualifiera ci-dessous d' "ateliers mixtes"). Ces chiffres n'incluent pas les ateliers de production hors CC qui sont souvent présents également et constituent parfois l'atelier principal (céréales et/ou bovins dans l'ouest vosgien, céréales dans la Brie et le périurbain de l'ouest parisien).

CARACTÉRISTIQUES ET LOCALISATION DES FERMES EN CIRCUITS COURTS EN 2020 SUR LES TROIS TERRITOIRES

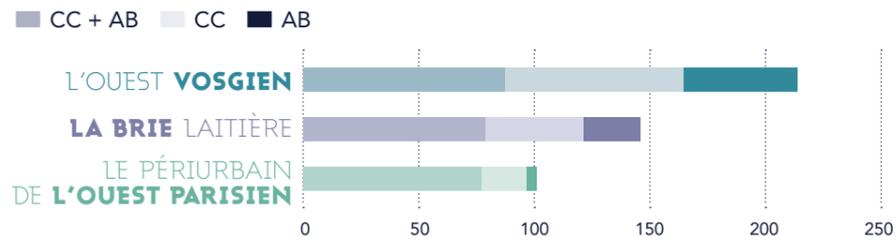
97 fermes commercialisant au moins une de leurs productions en CC ont été recensées dans le périurbain de l'ouest parisien, 122 en Brie laitière et 165 dans l'ouest vosgien. En pourcentage des exploitations, cela représenterait 47% des exploitations du périurbain de l'ouest parisien, 19% des exploitations de la Brie laitière et 15% de celles de l'ouest vosgien. Au-delà de leur plus ou moins grande proportion, ces fermes ont également des caractéristiques différentes selon les territoires en termes de modes de production (AB ou pas), de types de productions concernées et de structures d'exploitation (nombre d'ateliers).

47% des fermes recensées en CC dans l'ouest vosgien sont en agriculture biologique (au moins pour un atelier de production) alors que ce pourcentage n'est que de 34% dans la Brie laitière et 20% dans le périurbain de l'ouest parisien. La part nettement plus marquée de fermes en CC ayant le label AB dans l'ouest vosgien peut être reliée à l'importance dans cette région des élevages d'herbivores traditionnellement plus orientés vers ce mode de production.

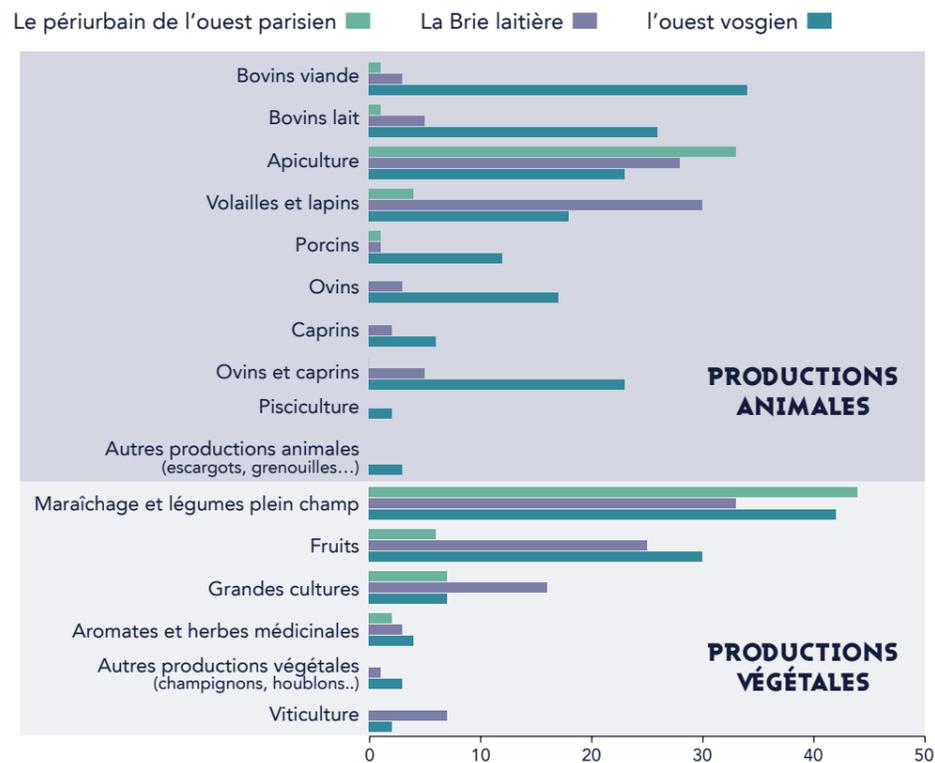
En effet, si le nombre d'exploitations commercialisant des productions végétales en CC est relativement comparable entre les trois territoires, l'observation est différente concernant les productions animales : toutes les productions animales dominent dans l'ouest vosgien, hormis l'apiculture qui est extrêmement présente dans le périurbain de l'ouest parisien et les volailles dans la Brie laitière.

Sources : Sirene

Nombre d'exploitations comportant au moins un atelier en circuit court (CC) et/ou en agriculture biologique (AB) dans les 3 territoires en 2020



Nombre d'ateliers de productions végétales et animales en circuits courts présents dans les fermes recensées dans les 3 territoires en 2020



Type d'ateliers en circuit-courts

- ⊕ Ateliers Mixtes
- ⊖ Ateliers de diversification
- Produits carnés

Ateliers en circuit-courts

- ⊕ Polyculture

□ Limites départementales

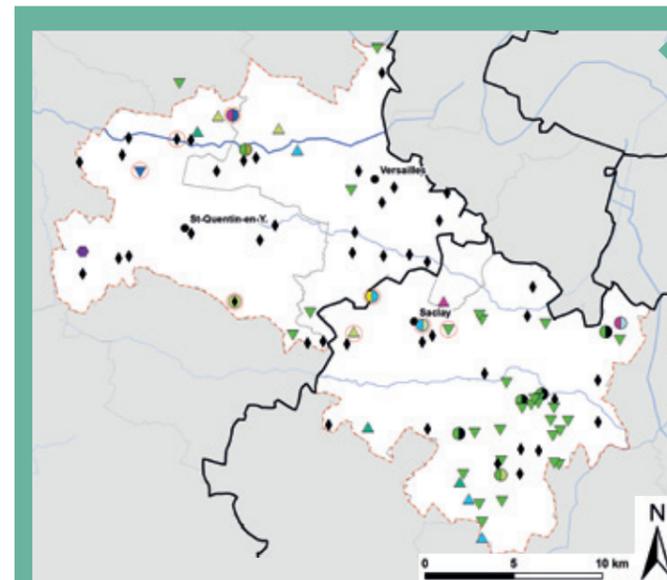
⊖ Limite du territoire d'étude

Production agricole des ateliers dominants

- ▼ Bovins lait, spécialisé
- ▲ Bovins viande, spécialisé
- ▼ Chèvres laitières, spécialisé
- ▲ Ovins, spécialisé
- ▼ Porcins, spécialisé
- ▲ Volailles et lapins, spécialisé

- ▲ Autres productions animales, spécialisé
- Polyélevage
- ◆ Apiculture, spécialisé
- ▲ Grandes cultures, spécialisé
- ▼ Légumes, spécialisé
- ▲ Fruits et légumes, spécialisé

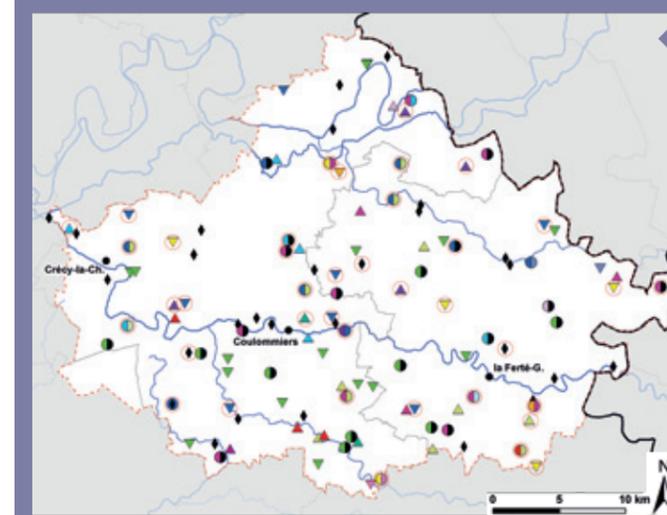
- ▼ Fruits, spécialisé
- ▲ Aromates et plantes médicinales, spécialisé
- ▼ Autres productions végétales, spécialisé
- ▲ Viticulture, spécialisé



LE PÉRIURBAIN DE L'OUEST PARISIEN

Les fermes maraîchères en CC sont concentrées dans le sud du territoire. Au-delà d'une vocation historique d'alimenter Paris en légumes, cette concentration est liée à différentes initiatives portées par des collectivités locales ou par des citoyens.

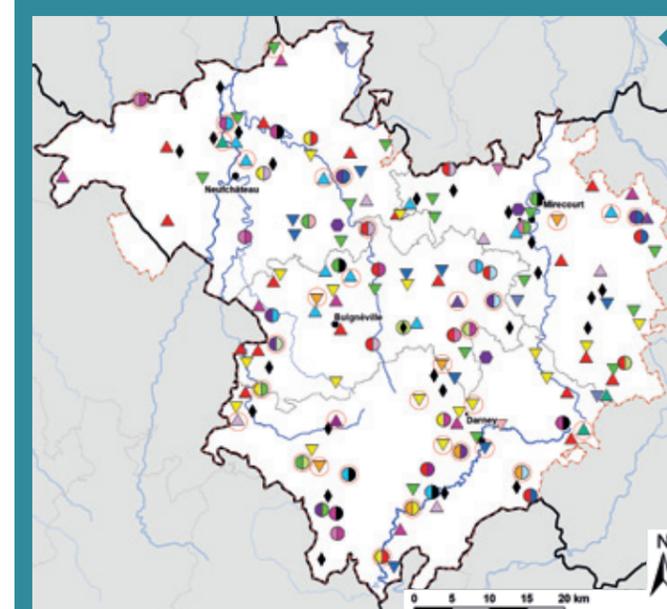
Des fermes céréalières, notamment en AB, se sont engagées dans les CC en transformant leurs productions (farine, huile) ou en produisant des légumes secs, mais également en introduisant un atelier de maraîchage. L'élevage constitue également une forme de diversification au sein d'exploitations de grandes cultures. Il est représenté essentiellement sur ce territoire par une ferme qui commercialise des produits laitiers de vache et une autre qui produit des volailles et poules pondeuses, vaches allaitantes, porcs. Une seule ferme spécialisée en élevage a été recensée, en production de volailles biologiques. Enfin, on note une forte présence de l'apiculture sur l'ensemble du territoire.



LA BRIE LAITIÈRE

Comme dans le périurbain de l'ouest parisien, les ateliers de diversification en CC développés dans les exploitations de grandes cultures sont des ateliers de transformation (meunerie, huilerie...) ou des ateliers de maraîchage. L'arboriculture constitue aussi une voie de diversification. La Brie laitière est ainsi une importante zone de production cidricole (au 3^e rang en France) et compte de nombreuses fermes spécialisées dans la production de jus de pomme et de cidre, en général situées en fond de vallées.

Concernant l'élevage, le territoire compte encore six fermes laitières qui transforment le lait (en produits laitiers, glaces..., dont une en Brie de Coulommiers) et quelques exploitations qui ont mis en place un atelier de diversification en production animale (en volailles notamment) pour valoriser les céréales produites. Hormis l'apiculture, les autres élevages commercialisant en CC sur la ferme apparaissent marginaux.



L'OUEST VOSGIEN

Contrairement aux deux autres territoires, l'ouest vosgien est caractérisé par l'importance des productions animales (lait, viande) dans les ateliers en CC, ce qui est cohérent avec l'orientation dominante du territoire en élevage bovin lait et/ou viande. Toutefois, seules six fermes transformant le lait de vache ont été recensées (et 8 pour le lait de chèvre et de brebis), le lait étant principalement collecté par les fromageries du territoire.

De nombreuses fermes commercialisent des produits d'élevage transformés (caissettes de viande, viande hachée, charcuterie, terrines), que ce soit à la ferme ou par un intermédiaire. La plupart de ces ateliers d'élevage sont complétés par un atelier en grandes cultures qui est en partie valorisé comme aliments pour le bétail, mais également destiné aux filières longues (via les coopératives céréalières). La transformation des grandes cultures (pour l'huile, ou la farine) existe mais est encore peu répandue, contrairement à la transformation des fruits.

On observe que les formes de diversification sont multiples, la production principale des fermes en circuits courts étant complétée par de nombreuses combinaisons entre productions végétales et animales : ateliers ovins, porcins, volailles, maraîchage, légumes de plein champ, fruits...

L'OFFRE EN PRODUITS LOCAUX S'ADAPTE À SON TERRITOIRE

La cartographie des fermes en CC montre des modèles de développement de ces CC très contrastés entre les trois territoires : dans le périurbain de l'ouest parisien, même si le pourcentage de fermes en CC est important, leur nombre et surtout leur diversité est relativement faible. En Brie laitière, c'est un autre modèle qui domine : celui des ateliers de diversification adossés à une ferme céréalière, offrant une diversité un peu plus grande. Dans l'ouest vosgien, les fermes en CC, si elles apparaissent moins nombreuses en pourcentage, sont en revanche très diversifiées en termes d'ateliers de production et de transformation, y compris pour les productions végétales. La faible densité de population et le pouvoir d'achat peu élevé ne semblent pas y être un frein. Au contraire, certains acteurs enquêtés ont même souligné le fait que ce sentiment d'enclavement serait plutôt un levier pour développer l'activité agricole en circuits courts car il s'agit de l'un des rares débouchés permettant de créer de l'emploi (ce que l'un des acteurs interrogés a résumé par cette citation « l'avenir des territoires ruraux passera par l'alimentation »). En effet, la plus faible pression foncière et la diversité paysagère typique des régions de polyculture-élevage sembleraient être des atouts par rapport aux régions céréalières pour créer ou maintenir une agriculture très diversifiée.

Cependant, la cartographie peut être trompeuse car elle ne montre que le siège d'exploitation mais pas l'aire de chalandise des fermes sur le territoire. Or, si certaines fermes commercialisent dans un rayon très faible autour du siège (légumes, pains), d'autres vendent dans un rayon beaucoup plus étendu englobant souvent les métropoles voisines (produits laitiers, charcuterie) afin de toucher un bassin de population important à plus fort niveau de vie et dépendent donc fortement des métropoles nancéienne ou de l'agglomération d'Épinal. Cela invite à préciser la définition des CC qui n'intègre pas de critère de distance géographique, pour introduire la notion de « circuits courts de proximité » correspondant à un circuit court n'excédant pas 80 km entre la production et la vente (Chaffotte & Chiffolleau, 2007) et, par opposition celle de « circuits courts de longue distance » (Delfosse & Baysse-Lainé, 2017).

La diversification des productions en CC se heurte à certains freins comme le manque d'outils de transformation sur le territoire (voir fiche 5). De même, une forte présence des filières longues sur un territoire peut être "à double-tranchant" pour le développement des CC car elle spécialise et oriente très fortement l'écoulement de la production vers ces filières, comme on l'a vu avec le lait dans l'ouest vosgien, qui est finalement peu transformé à la ferme.

